



SCP RIQUIER GUEDIRI CRAPOULET DIB

Huissiers de Justice Associés

ZA Saint-Leu Plessis Bouchard

13, rue Théodule Villeret - 95130 LE PLESSIS BOUCHARD

Tél: 01 34 14 14 35 - Fax: 01 39 95 64 65

Mail : lesencheresduplessis@wanadoo.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

CATALOGUE

Vente du jeudi 10 mars 2016 à 14:00

Lieu : 5 RUE NADAR 95320 SAINT LEU LA FORET

N° Lot	Description
1	PALAN SEPA (5 tonnes)
	
2	PALAN SEPA (5 tonnes)
3	POTENCE GRIGUER AVEC PALAN VERLIND (1 TONNE)
5	PALAN VERLINDE (jaune) (2 TONNE 500) JAUNE avec CROCHET
6	1 JEU DE PINCES LEVE TOLES REGLABLE (JAUNE)
7	1 jeu de PINCES LEVE TOLES (JAUNE ROUGE)
8	PINCE LEVE TOLES
9	GRAND CHARIOT ROBUSTE PORTE OUTILS AVEC CONES
10	CHARIOT ROBUSTE PORTE OUTILS AVEC CONES
11	PRESENTOIRES SUPPORT PORTE OUTILS AVEC CONES
12	1 LOT <i>Comprenant</i> 5 PORTES PINCES + 2 TETES A ALESER + 2 FRAISES HERISSON SA 50
13	1 LOT <i>Comprenant</i> 1 PORTE PINCE +1 TETE A ALESER + 4 FRAISES HERISSON SA 50
14	1 LOT <i>Comprenant</i> 1 PORTE PINCE, 3 PORTES FORETS ET 1 TETE A ALESER
15	1 LOT Comprenant 6 FRAISES CARBURE A SURFACER DIVERSES

N° Lot	Description
16	1 LOT Comprenant 1 Lot de 10 FRAISES CARBURE A SURFACER DIVERSES
17	1 LOT de PLAQUETTES DIVERSES carbure (REF. N° 001)
18	1 LOT de PLAQUETTES DIVERSES carbure (REF. N° 002)
19	1 LOT de PLAQUETTES DIVERSES carbure (REF. N° 003)
20	1 LOT de PLAQUETTES DIVERSES carbure (REF. N° 004)
21	COFFRET - SERTISSEUSE HYDRAULIQUE (REF. N° 001) POUR SERTIR les CABLES ELECTRIQUE
22	COFFRET - SERTISSEUSE HYDRAULIQUE (REF. N° 002) POUR SERTIR les CABLES ELECTRIQUE
23	COFFRET de 1 CONE SA 50 X3 SURMULTIPLICATEUR NIKEN (REF. N° 001)
24	COFFRET de 1 CONE SA 40 SURMULTIPLICATEUR NIKEN (REF. N° 002)
25	1 LOT DE CONES DIVERS (SA 40) (REF. N° 004)
26	APPAREIL A RENVOI D'ANGLE POUR FRAISAGE (REF. N° 005)
26A	CALE ETALON « JOHANSSON 300 mm » (REF. N° 0003)
27	CALE ETALON « JOHANSSON 500 mm » (REF. N° 0004)
28	1 COFFRET de 91 CALES ETALON SOMET (de CLASSE 2) (REF. N° 0002)
29	1 COFFRET de 84 CALES ETALON (REF. N° 0005)
30	JAUGE DE PROFONDEUR VERNIER 500 mm (REF. N° 0001)
31	JAUGE DE PROFONDEUR VERNIER 300 mm (REF. N° 0002)
32	PIED A COULISSE Vernier 500 mm (neuf) (REF. N° 0001)
33	MICROMETRE 125 X 150 mm « NSK JAPAN » (REF. N° 9)
34	MICROMETRE 150 X 175 mm « NSK JAPAN » (REF. N° 10)
35	MICROMETRE 175 X 200 mm « NSK JAPAN » (REF. N° 11)
36	MICROMETRE 200 X 225 mm « NSK JAPAN » (REF. N° 12)

N° Lot	Description
37	MICROMETRE 225 X 250 mm « NSK JAPAN » (REF. N° 13)
38	MICROMETRE 250 X 275 mm « NSK JAPAN » (REF. N° 14)
39	MICROMETRE 275 X 300 mm « NSK JAPAN » (REF. N° 15)
40	PALMER interieur 2 TOUCHES De 50 A 500 mm (REF. N° 6)
41	PALMER interieur avec rallonge 2 TOUCHES (REF. N° 24)
42	PALMER « ROCH PARIS » 150 - 175 mm 2 Touches (REF N°1)
43	PALMER 75-100 mm Extérieur (REF N° 5)
44	PALMER « FWP »125-150 mm Extérieur (REF . N° 7)
45	PALMER 125-150 mm Extérieur (REF. N° 8)
46	PALMER « MITUTOYO » 175-200 mm Extérieur (REF. N° 9)
47	PALMER 175-200 mm Extérieur (REF. N° 10)
48	PALMER « MIITUTOYO » 375 - 400 0,01 mm (REF. n° 12)
49	PALMER « MIITUTOYO » 350 - 375 mm (REF. n° 13)
50	PALMER « P .A.V. VADUZ » 225 X 250 mm (REF. n° 14)
51	PALMER « ROCH »50 X 75 mm (REF. N°17)
52	PALMER « MITUTOYO » 300 - 325 mm 0,01 mm (REF. N° 18)
53	PALMER « MITUTOYO » 325 mm-350 mm (REF. N° 19)
54	PALMER « MITUTOYO » 275 - 300 mm (REF. N° 20)
55	PALMER « MIITUTOYO » 275- 300 mm (REF. N°21)
56	PALMER « MIITUTOYO » 250- 275 mm (REF. N° 22)
57	PALMER « ROCH SWITERTLAND » 100 X 125 mm (REF. N° 23)
58	PALMER « ROCH » 175 X 200 mm (REF. N° 25)

N° Lot	Description
59	PALMER « ROCH France » 100 - 200 mm (REF. N° 26)
60	PALMER « ROCH France » 100 - 200 mm (REF. N° 27)
61	PALMER « TESA » Extérieur 125- 150 mm (REF. N° 28)
62	APPAREIL A TARAUDER TYPE Z 12 AVEC COLLETS NIKKEN SA,50 (REF. N° 01)
63	APPAREIL A TARAUDER TYPE Z 24 AVEC COLLETS NIKKEN SA,50 (REF. N° 02)
64	APPAREIL A TARAUDER TYPE Z 38 AVEC COLLETS NIKKEN CONE MORSE 5 (REF. N° 03)
65	APPAREIL A TARAUDER NIKKEN (CAPACITE M8 A M.24) - SA.50 (REF. N° 04)
66	1 LOT DE TARAUD DIVERS CAISSE BOIS (REF. N° 01) (REF. N° 05)
67	1 LOT DE TARAUD DIVERS CAISSE BOIS (REF. N° 02) (REF. N° 06)
70	1 Lot de FORETS DIVERS (REF. N° 03)
71	LOT DE FORETS ET FRAISES (REF N° 4)
72	LOT DE FORETS ET FRAISES DIVERS (REF. N° 5)
73	LOT D'ALESOIRS TARAUDS ET FRAISES DIVERS (REF. N° 6)
74	LOT DE FORETS DIVERS (REF. N° 7)
75	LOT DE FORETS ET PLAQUETTES DIVERS (REF. N° 8)
76	LOT FRAISES TARAUDS FORET DIVERS (REF. N° 9)
77	FRAISES A LAMER ET PETITES FRAISES DIVERSES (REF. N° 10)
78	LOT DE FORETS DIVERS (REF. N° 11)
79	LOT DE FORETS DIVERS (REF. N° 12)
80	LOT DE FORETS DIVERS (REF. N° 13)
81	1 LOT DE VERINS DIVERS (REF. Q./ 01)
82	1 LOT DE VERINS DIVERS (REF. Q./ 01)
83	1 LOT DE BRIDES (REF. R./ 01)

N° Lot	Description
84	2 LOT de PLAQUETTES DIVERSES carbure (REF. N° 005)
86	PALMER Extérieur 2 Touches 1000 X 1100 mm (REF. N° 29)

Les descriptions des objets et mobiliers figurant sur la liste ci-dessous ne font office que de simples renseignements. Ils ne peuvent être considérés comme ayant la valeur contractuelle et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de l'officier ministériel.

La présente liste n'est pas exhaustive, et peut être modifiée avant ou pendant la vente. Ces mêmes conditions s'appliquent aux objets qui n'y figurent pas.

Les lots sont vendus en l'état. Une exposition préalable permettra aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des biens mis en vent. Il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. La vente est régie par les garanties en vigueur des officiers ministériels français à la date de la vacation. Les dimensions et poids ne sont donnés qu'à titre indicatif. Les réparations mineures ne sont pas signalées. Aucune réclamation ne sera prise en compte quant à l'état sur la dorure, la peinture ou les laques et l'encadrement, réserve étant également faite pour les clés, serrures, bronzes, ferrures qui auraient été remplacés à une époque indéterminée. Les conditions de vente s'appliquent également pour les acheteurs ne pouvant pas assister personnellement aux enchères et ayant donné un ordre d'achat accompagné des coordonnées bancaires ou pour ceux qui ont demandé d'enchérir par téléphone.

Tout acquéreur paiera en sus de son prix d'adjudication les frais de TVA indiqués durant la vente.

La vente aura lieu expressément au comptant, le prix principal et le pourcentage devant être réglés dès le prononcé de l'adjudication, à peine de folle enchère immédiate dont l'officier vendeur sera seul juge. Le retrait des objets pourra être différé jusqu'à l'encaissement.

Tout adjudicataire qui, négligeant de prendre livraison de l'objet ou du meuble adjugé dès le prononcé de l'adjudication, ne saurait tenir pour responsable l'officier vendeur, ce cas de bris, détérioration ou conservation des meubles ou objets incombant aux adjudicataires d'une façon formelle dès le prononcé de l'adjudication. La tolérance d'un magasinage n'engage pas la responsabilité des officiers vendeurs, à quelque titre que ce soit, l'objet étant considéré sous la garantie de l'adjudicataire, dès le moment de l'adjudication.

Le vendeur déclare se charger personnellement d'un paiement éventuel de TVA, l'officier vendeur déclinant toute responsabilité à ce sujet.

Le vendeur se réserve expressément le choix de retirer de la vente tout meuble ou objet mobilier faute d'enchère jugée suffisante, soit par lui-même, soit par l'intermédiaire de l'officier vendeur. Il devra alors acquitter les droits prévus par les lois et règlements en vigueur.

L'acheteur fera son affaire de toute mise en conformité du matériel vendu.

Ces conditions étant annoncées à haute et intelligible voix au public assemblé pour enchérir.